

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1918)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NÉCROLOGIE

Alfred Rychner.

Monsieur Alfred Rychner, architecte de grand mérite, très connu et apprécié en Suisse, est mort à Neuchâtel le 24 mai 1918. C'est une figure bien caractéristique qui disparaît avec cet homme d'une haute intelligence et d'un esprit extrêmement fin.

Combien ses amis vont-ils regretter ses considérations si pleines de vues originales, de connaissances précises des hommes et des choses, assaisonnées d'un sel particulier ! Rychner, homme d'action, travailleur infatigable et nature de force était en même temps un causeur délicieux. Dans son intimité et dans la société en général, on pouvait oublier le technicien réaliste et l'homme d'affaires pour ne plus ressentir que le charme de l'homme du monde aux vastes connaissances, aux vues larges, au jugement subtil, au langage précis et coloré.

Né à Fribourg en 1845 où son père exerçait alors la profession d'architecte, il reçut sa première instruction à Neuchâtel où il vint en 1846 et qu'il considéra toujours comme sa ville natale.

C'est aussi dans cette ville qu'il fit toute sa carrière; il en devint bourgeois en 1872.

Il compléta ses études à Zurich et à Berlin puis à Paris où il fut quelque temps élève d'un atelier à l'école des Beaux-Arts et travailla ensuite à la restauration de la Sainte-Chapelle.

Il rentra à Neuchâtel en 1867 où il reprit la succession de son père, mort subitement pendant la construction du Pénitencier.

Son activité comme architecte a été considérable à Neuchâtel, dans le canton et même à l'étranger.

Citons parmi ses œuvres: le Pénitencier, en collaboration avec son père jusqu'au décès de celui-ci, la transformation de la Banque Cantonale à Neuchâtel et la Banque Cantonale du Locle, cette dernière en collaboration avec son fils, l'Usine de Champ-Bougin, le collège de Boudry, l'Hôtel des Postes de Neuchâtel en collaboration avec MM. Prince et Béguin, l'annexe du collège des Terreaux et les immeubles de l'Avenue de la Gare y compris la Salle des conférences jusqu'à la rue de la Serre, etc., puis une quantité de bâtiments privés et publics dans tout le canton particulièrement au Locle et au Val-de-Travers; à Langenthal une fabrique, des villas et des maisons ouvrières; à l'étranger les importants établissements Pernod à Pontarlier et une grande usine en Allemagne.

C'est lui qui a créé le quartier du Plan auquel il était si attaché et où il s'était élevé une délicieuse demeure. Rychner s'intéressa toujours vivement aux affaires publiques, sans toutefois, faute de temps, s'occuper de politique d'une façon militante. Il fit partie pendant plusieurs années du Con-

seil général, de la commission scolaire et depuis 1875 de la commission des travaux publics.

Il fut un des promoteurs du funiculaire Ecluse-Plan dont il devint administrateur, ainsi que du Chemin de fer du Jura neuchâtelois. Pendant plusieurs années il fut expert pour l'assurance des bâtiments qu'il contribua à réorganiser. Il a créé d'importantes sociétés immobilières, comme celles de la Foncière, du Quai des Alpes et de la Colombière. Il elabora avec feu Louis Perrier la première série des prix du bâtiment à Neuchâtel, et en publia plus tard d'autres éditions avec M. Eug. Colomb.

M. Rychner a été membre fondateur de la Société neuchâteloise des Ingénieurs et Architectes qu'il a longtemps présidée et à l'activité de laquelle il a pris une grande part.

Ses connaissances en jurisprudence du bâtiment l'ont fait appeler souvent comme expert ou arbitre, de même que son jugement apprécié dans tout ce qui touche à l'architecture le fit nommer membre du jury dans maint concours public.

Alfred Rychner était un grand travailleur, il aimait à dire qu'il devait au travail les plus belles heures de sa vie et il décora son immeuble de l'Avenue de la Gare de la devise « Omnia Labore ».

Il aimait à repasser avec ses amis les faits principaux de sa longue carrière si bien remplie, et c'est enrichie de jolies anecdotes et d'intéressants détails que se déroulait l'histoire de ses débuts, de la pleine activité de son âge mûr, de la diversité des occupations et des intérêts de ses dernières années.

Ce qui caractérisa l'œuvre architecturale d'Alfred Rychner, c'est la clarté, l'ampleur et la simplicité.

Dans un temps où le pittoresque à tout prix était de rigueur, il appréciait hautement la pondération grave des œuvres de son collègue plus âgé, J. J. Stehlin de Bâle; c'est dans le même esprit, inspiré des bonnes traditions du style Louis XIV, que Rychner a exercé son art; il aimait à citer le mot d'un de ses maîtres en architecture: « Le plus beau luxe est celui de la prodigalité de la place ».

Partout dans son œuvre on reconnaît le côté pratique. Elle a quelque peu évolué suivant les mœurs et les conceptions artistiques durant sa longue carrière, mais a toujours été exempte de banalité.

A. LAMBERT,
architecte.



† ALFRED RYCHNER

BIBLIOGRAPHIE

Sixième Volume de « La Maison Bourgeoise en Suisse » : Schaffhouse.

Lorsque M. de Montenach écrivait son livre « Pour le visage aimé de la Patrie », la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes répandait la préface de son monumental ouvrage de « La Maison Bourgeoise en Suisse ». M. de Montenach,

dans une de ses pages, en constatant combien une action positive est nécessaire pour faire triompher l'idée de la défense de nos sites et paysages, considère l'œuvre entreprise par notre Société comme une initiative très féconde, appelée à provoquer un grand mouvement régénérateur de notre architecture nationale non seulement chez les architectes, mais dans le public, mieux éclairé.

En relisant cette page, il nous a plu non seulement de constater combien les efforts de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes avaient été compris dès leur début, mais combien les espérances mises en cette œuvre de si longue haleine se trouvaient réalisées. Il est indiscutable que « La Maison Bourgeoise » joue un rôle des plus importants pour la défense de nos paysages urbains, ces paysages qu'un écrivain a montrés aussi essentiels que ceux des champs.

Volume après volume, « La Maison Bourgeoise » nous révèle les richesses de notre architecture domestique, richesses inconnues souvent ou souvent méconnues, qu'ils mettent en relief en des exemples choisis avec art et compréhension.

Le sixième volume qui vient de paraître est consacré à Schaffhouse. Comme ses devanciers, il nous fait pénétrer le charme intime et savoureux des vieilles cités des bords du Rhin, toutes imprégnées encore de souvenirs héroïques et légendaires.

Tout ce qu'il y a dans ce volume ne se décrit pas. Il est un des plus riches parus, riche surtout en relevés précis, parfois admirables, parmi lesquels la vieille maison du « Chevalier » et ses peintures de Tobias Stimmer passent presque inaperçues.

Cet ouvrage ne saura manquer à la bibliothèque d'aucun architecte. G. E.

Juin 1918.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour l'utilisation de la propriété du Service cantonal des Assurances, Lausanne.

Cette année encore s'ouvrira le concours institué par l'Etat de Vaud pour l'utilisation de la propriété du Service des assurances, soit l'ancien bâtiment Porta à la Cité, et immeubles adjacents.

Ce concours sera ouvert aux architectes vaudois et aux architectes suisses régulièrement établis dans le canton depuis trois ans au moins.

Concours pour l'étude de types de Salles communales et Maisons de Commune sans alcool.

La Commission pour la Réforme de l'auberge, instituée au sein de la Société suisse d'utilité publique et la Fédération suisse des Sociétés d'utilité publique pour l'exploitation de restaurants sans alcool, ont organisé au début de cette année un concours de projets pour l'installation de salles communales sans alcool et la construction de Maisons de Commune sans alcool.

Ce concours, pour lequel un jury de sept membres avait été nommé, et dont faisaient partie MM. les architectes Burckhardt à Bâle, Indermühle à Berne, Laverrière à Lausanne et Schindler à Zürich, a donné les résultats suivants. Sont primés :

Type A.

Premier prix, M. Georges Epitoux, architecte à Lausanne.

2^{me} prix, M. Winawer, architecte à Zoug.

3^{me} prix, M. Franz Curti, architecte à Ruschlikon.

4^{me} prix, MM. Brändli frères, architectes à Berthoud.

Mentions honorables aux projets nos 13, 67, 84, 123.

Type B.

Premier prix, MM. Hans Vogelsanger et Albert Maurer, architectes à Ruschlikon.

2^{me} prix, M. E. Wipf, architecte, à Zurich et M. Martin Meiler, architecte à Coire.

3^{me} prix, M. Georges Epitoux, architecte à Lausanne.

Ex æquo. 4^{me} prix, M. X. Scherrer, architecte à Schaffhouse.

» » » MM. Bräm frères, architectes à Zurich.

» 5^{me} prix, M. R. de Muralt, architecte à Zurich.

» » » M. E. Schlaginhausen, architecte à Lucerne.

Mentions honorables aux projets nos 4, 8, 19, 27, 101, 105, 106, 51.

Type C.

Premier prix, M. R. de Muralt, architecte à Zurich.

2^{me} prix, M. Wipf, architecte à Zurich et M. Martin Meiler, architecte à Coire.

Ex æquo. 3^{me} prix, M. Ernest Rufer, architecte, Berne.

» » » M. Charles de Buren, dessinateur à Mett.

» » » M. Walter Baumann, étudiant architecte, Berne.

Mentions honorables aux projets nos 4, 61, 64, 73, 77.

L'exposition des projets a lieu à Zurich. L'article 7 du programme de concours prévoit la possibilité d'organiser la même exposition dans d'autres villes de la Suisse.

Il a été présenté 145 projets, dont 33 du type A, 76 du type B et 36 du type C.

Ce concours, dont l'intérêt architectural était rehaussé d'un but social, a été suivi plutôt par les architectes de la Suisse allemande. Les organisateurs auront sûrement regretté qu'il n'y ait pas eu davantage d'études provenant de la Suisse romande.

Résultat du concours ouvert pour la reconstruction du village d'Euseigne (Valais).

Sur sept projets présentés, trois ont été éliminés pour étude insuffisante ou mauvaise adaptation. Sont restés en présence quatre projets que le jury, à l'unanimité, a classé comme suit :

1^{er} prix, M. Ferdinand Travaletti, architecte, à Vex.

2^{me} prix, MM. Burgner et Jæckle, architectes, à Sierre.

3^{me} prix, MM. Othmar et Conrad Curiger, architectes, à Monthey et Sion.

4^{me} prix, M. Joseph Dufour, architecte, à Sion.

Ce concours n'était ouvert qu'entre les architectes valaisans.

Dans son rapport, le jury a formulé diverses recommandations touchant l'exécution même des projets primés et proposé notamment la collaboration de leurs quatre auteurs en vue d'établir le plan définitif de reconstruction sous la direction du Département des Travaux publics valaisan ou d'une commission spéciale. G. E.

Calendrier des Concours.

Lieu	Objet	Terme
Arnex (Orbe)	Ecole primaire	29 juin
Châtelard-Montreux	Plan d'extension	31 décembre
Zurich	Synagogue	1 ^{er} août
Aarau	Banque	1 ^{er} octobre

Le concours ouvert par la commune d'Arnex est réservé aux architectes vaudois ou aux architectes suisses établis depuis cinq ans moins dans le canton de Vaud.

Celui de la commune du Châtelard, à tous les techniciens de nationalité suisse domiciliés dans le canton de Vaud.

Celui de Zurich est réservé aux architectes établis dans le canton de Zurich depuis deux ans, et à cinq architectes suisses ou étrangers invités à participer à ce concours.

Le concours d'Aarau est réservé aux architectes argoviens ou domiciliés dans le canton d'Argovie depuis deux ans.